



Le Jura Libre n° 2911 du jeudi 30 avril 2015

Editorial

Laurent Girardin

Aux sources de l'histoire

L'année 2015 marque le bicentenaire du Congrès de Vienne. Pour le Valais, Genève et Neuchâtel, c'est l'occasion de fêter l'accession à la souveraineté cantonale au sein de la Confédération helvétique. Pour notre région, la date du 20 mars 1815 a scellé l'annexion contre-nature du Jura à un canton de Berne qui ne souhaitait même pas hériter d'une population francophone qui n'a servi que de monnaie d'échange sans être consultée.

A l'époque, les puissances de la Restauration étaient préoccupées à redessiner la carte de l'Europe selon leurs seuls intérêts. Ce redécoupage a donné naissance à la Question jurassienne et la commémoration de cet événement nous donne avant tout l'occasion de nous replonger dans l'histoire.

D'aucuns, parmi nos adversaires politiques, tentent de minimiser ce tournant historique et de ramener la Question jurassienne à une querelle éphémère qui a pris naissance en 1947 pour culminer lors du plébiscite d'autodétermination du 23 juin 1974.

C'est ignorer les nombreux mouvements séparatistes ou irrédentistes qui ont jalonné chaque génération depuis l'annexion du Jura au canton de Berne.

C'est oublier le mouvement patriotique conduit par **Xavier Stockmar**, Olivier Seuret, Louis et Auguste Quiquerez qui jurèrent, en 1826, dans les ruines du château de Morimont, de délivrer le Jura de l'oligarchie bernoise. C'est oublier qu'en 1830, suite à l'agitation populaire menée par les Jurassiens qui s'organisèrent pour résister à l'érosion progressive de leur autonomie, le canton de Berne envoya un bataillon en Ajoie.

C'est méconnaître les faits qui aboutirent à l'occupation militaire de Saint-Imier et du Vallon en 1850, de même que la vague de séparatisme issue de l'imposition au Jura d'une réforme fiscale en 1863 qui vit toute la députation jurassienne s'abstenir de siéger aux séances du Grand Conseil. C'est méconnaître la période du Kulturkampf entre 1873 et 1875 au cours de laquelle trente-sept prêtres et deux cent vingt-six laïcs jurassiens furent incarcérés. C'est ne pas se souvenir du règne de Berne par la force, des nombreux habitants de la région qui durent se réfugier en France et des plaies béantes laissées par ces actes de domination.

C'est omettre de se rappeler qu'en 1893, le Jura refusa la Constitution bernoise par 9984 voix contre 2189. C'est oublier qu'entre 1915 et 1916, le Prévôtois Léon Froidevaux, qui revendiquait constamment la création d'un canton du Jura, fut emprisonné à deux reprises. C'est enfin ignorer qu'en 1917, un comité séparatiste fut créé.

Pour le Jura-Sud, le Congrès de Vienne représente deux-cents ans de turbulences politiques avec des moments plus agités que d'autres. Le séparatisme est un mouvement populaire qui prend sa source dans l'histoire. Le désir d'autonomie en devient plus fort dès lors qu'il concerne une communauté d'intérêt qui se reconnaît dans une appartenance culturelle et sociale. Sa fin ne se décrète pas.